

## TEMPS L VOUS FAIT PERDRE VOS ILLUSIONS

**TEMPS L (groupe DOMOTI)** a le don de vous faire croire que vous êtes gagnant d'un beau chèque. Hélas, au fur et à mesure que vous prenez connaissance des modalités du jeu, les espoirs s'amenuisent.

1<sup>ère</sup> étape : Vous devez découvrir un chèque de 5 000 € avec votre catalogue et c'est le cas. En fait, tous les clients ont reçu un fac simulé de chèque non nominatif (le bénéficiaire est « notre grand gagnant »).

2<sup>ème</sup> étape : vous retournez les documents de jeu (avec votre paiement si vous commandez). Au préalable, vous avez fait l'effort de lire le règlement puisqu'il vous est demandé de vous reporter à la procédure de réclamation des gains. Et, là vous découvrez qu'un seul chèque de 5 000 € constitue le lot principal. Tout participant recevra un chèque-achat (en clair, un bon d'achat) de 5 €. Bon, à la limite, cela vous permet de financer les frais de port de 4,99 €.

Rappelons-le : l'attribution d'un bon d'achat ne coûte pratiquement rien au professionnel. Il applique finalement une légère réduction sur sa marge commerciale, mais il a obtenu ce qu'il souhaitait : une commande de votre part.



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))